



## Suite du compte rendu du CTL du 13/09/2022

Lors de la séance du 13 septembre 2022, la direction a fait le point sur les dossiers immobiliers en cours et à venir :

- Camille Baynac : aménagement DIRCOFI au 1<sup>er</sup> étage pour début janvier, aménagement d'un 3<sup>ème</sup> bureau pour un des cadres A du SIE,
- Barbusse : remplacement des ouvrants à l'identique en 2 phases : désamiantage et remplacement des ouvrants. Le désamiantage impliquera la fermeture du bâtiment par niveau. Les demandes d'autorisation sont en cours. Ce sera le même architecte que pour les travaux du 2<sup>ème</sup> étage de Camille Baynac,
- Cosne : aménagement d'un local ATSCAF ; de plus, une réflexion est engagée pour l'accueil d'un service extérieur,
- Clamecy : installation de 5 agents de l'Inspection Académique début octobre,
- Chateau-Chinon : l'OFB (Office Français de la Biodiversité) est très satisfait des locaux attribués.

La direction souhaite densifier nos sites : elle souhaite que d'autres administrations occupent les locaux disponibles.

## **Déclaration liminaire – CTL du 22/09/2022**

La CGT tient à dénoncer la façon dont s'est déroulée la séance du CTL du 13 septembre. Les procédés utilisés sont fallacieux :

-le vote proposé n'était pas inscrit à l'ordre du jour ;

-vous nous avez demandé de voter sur le règlement intérieur (seul document fourni pour la séance) alors que c'est le cadre harmonisé d'organisation du CDC qui doit être présenté et faire l'objet d'un vote en CTL ;

-de plus, vous avez osé dire que celui-ci nous avait été présenté lors d'un précédent comité le 26/11/2021. En effet, ce document a bien été présenté mais sous la forme d'un « projet » pour information et il y a 10 mois.

Encore une fois, nous notons que le dialogue social est une mascarade et que nous sommes loin de l'esprit « ALIAVOX » dont vous vous faites le porteur si souvent.

La CGT exige que ces deux documents soient portés à la connaissance des agents du CDC lors d'une réunion.

La CGT refuse de donner un avis sans avoir été en mesure de consulter les agents concernés et ne prendra donc pas part au vote.

## **Compte rendu du CTL du 22/09/2022**

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, le directeur a reconnu un raté lors de la précédente convocation.

### **Modalités d'organisation du Centre de Contact (CDC) des particuliers de Nevers au 01/09/2022 :**

Ce sujet a été largement débattu lors de la séance du 13 septembre (cf le compte-rendu précédent). Une réunion dans le but de présenter les règles de vie du CDC aux agents a été conduite par Bernard Martinet (chef de service) et Nathalie Lamugnière le 20 septembre. Le directeur souhaite que cet exercice soit renouvelé pour les agents arrivant en octobre et à l'ensemble des agents en cas de besoin.

Les agents du CDC seront donc appelés à voter sur les horaires variables en mode classique et en mode décalé à la mi-octobre.

Les 10 agents recrutés sans concours arrivent le 3 octobre ainsi que 2 contractuels supplémentaires. Le directeur annonce que 4 contrôleurs stagiaires sont affectés au CDC dans le cadre des relocalisations de service et 11 contrôleurs stagiaires sont affectés dans la Nièvre (arrivée en avril 2023 – affectation locale non connue à ce jour).

### **Vote sur le règlement intérieur et le cadre harmonisé du CDC :**

Abstention : Solidaires et CFDT

**Ne prend pas part au vote : CGT**

La CGT refuse de donner un avis sans avoir été en mesure de consulter les agents concernés.

## **Bilan de la campagne IR et préparation de la campagne des avis :**

Pour le directeur, la campagne s'est bien déroulée : il n'y a pas eu de dysfonctionnements majeurs hormis l'erreur du début de campagne sur les déclarations préremplies.

La CGT rappelle qu'il n'était pas possible de saisir le RIB dans GESTPART en même temps que la déclaration. Le directeur répond qu'une solution de contournement avait été adressée aux services. Les agents ont jugé que cette solution n'était pas satisfaisante.

La CGT soulève les problèmes liés à l'exploitation de la liste d'anomalies de double taxation taxe d'habitation (dite liste 2). Pour le directeur, il s'agit d'un point de vigilance : une solution technique a permis, en cours de campagne, de croiser les données afin d'éviter un double traitement du dossier.

Le directeur a noté que « nous » n'avons pas répondu au téléphone pendant la campagne IR en raison du manque de personnel tout en précisant que c'est un constat et surtout pas une critique. Il note également que la situation s'améliore pour la campagne des avis.

Le directeur reconnaît que les usagers « aiment bien nous voir ».

Suite à une demande de la CGT concernant la téléphonie TOIP, le directeur indique qu'effectivement, ce qui a été fait ne correspond pas à ce qui a été demandé au prestataire. La situation sera donc revue avec celui-ci. La CGT souligne également que la notice fournie avec les nouveaux téléphones n'est pas très claire. Le directeur admet cette situation et est d'accord pour établir une « fichounette » si celle-ci n'existe pas afin de la diffuser à tous les agents.

La CGT souligne que la campagne a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à l'aide apportée par les contrôleurs stagiaires en attente de leur affectation au CDC ainsi que les doubles lauréats des concours C et B. Les agents du SIP ont donc beaucoup de craintes pour l'année prochaine compte tenu des départs du service (mutations et retraite).

La CGT fait remarquer que les contribuables se plaignent qu'en appelant le numéro de téléphone national figurant sur les avis, il est très difficile d'obtenir un agent des Finances. En cas de non-réponse, il renvoie vers [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). La CGT a réalisé un test et fait le même constat.

## **Actualisation du plan de continuité d'activité (PCA) de la DDFIP :**

La direction présente le nouveau plan de continuité d'activité. Celui antérieur à la crise sanitaire n'était plus adapté. Le PCA est valable pour tous les services en cas de crise ou d'indisponibilités diverses (sauf incident nucléaire). Le but est de ne pas bloquer les activités de la DDFIP. Il va à nouveau être présenté aux chefs de services. Le directeur souhaite qu'un test grandeur nature soit mis en oeuvre.

## **Point Clic'Esi :**

La direction fait le point sur l'utilisation de Clic'Esi et constate une tendance à la baisse des utilisateurs et du nombre de plis. Elle indique qu'une sensibilisation sera à nouveau effectuée à destination des collègues nouvellement affectés. Des marges de manœuvre existent dans différents services.

## Questions diverses

La CGT intervient sur plusieurs points suite à l'achèvement des travaux du 2ème étage de Camille Baynac :

- matériaux et mobiliers encombrant les escaliers : une intervention sera réalisée par l'entreprise, le mobilier ayant été évacué par les agents de service,
- ménage : la direction indique que les agents Berkani sont chargés des poubelles et sanitaires et la société Arc en Ciel du passage de l'aspirateur,
- bruit de la colonne d'extraction d'air de la cantine : la direction a constaté les nuisances sonores lors de sa visite et va proposer un double cloisonnement,
- problème d'isolation phonique entre les bureaux : la direction a été très surprise de cette information,
- rideaux intérieurs manquant dans un bureau du PCR : la direction fera le point, des stocks sont disponibles.

La CGT intervient sur la situation de la cantine de Camille Baynac suite à la démission de la quasi-totalité des membres du Conseil d'Administration de l'ARAIN. La direction répond que l'objectif est d'assurer la continuité de la restauration et va oeuvrer à la reconstitution d'un bureau pour assurer la transition vers un autre modèle de gestion. Elle a assisté à une réunion avec Elixior et a refusé l'augmentation de prix.

La direction va faire un message aux agents pour les consignes de nettoyage des tables de la cantine de Baynac.

La CGT demande des précisions sur l'accueil de proximité de Decize. La direction répond que l'accueil est maintenu tous les matins et assuré actuellement par un seul agent. Afin d'étoffer l'équipe, un agent contractuel a été recruté pour mi-octobre. Un agent de l'EDR est en poste les lundis jusqu'à fin octobre et participera à la formation de l'agent contractuel en binôme avec l'agent de Decize.

Suite à une interrogation de la CGT, le directeur indique qu'un message sera posté sur Ulysse pour porter à la connaissance de tous les agents les noms des responsables de site à contacter en cas de besoin.

La direction indique qu'un point sur l'accueil départemental sera fait lors d'un prochain CTL.

La délégation CGT était composée de : Marie-France ANCELLIN, Jean-Pierre BEN BLAL, Florence BAILLON, Carole DOUSPIS, Nadine NOWICKA et Christine RAGUILLAT.